

URGENCES

Ambulances
Gorcy : établissements d'Ascenzio (tél. 03 82 26 80 90).
Lexy : Lexy ambulances (tél. 03 82 23 20 84).
Mont-Saint-Martin : Nilles (tél. 03 82 23 31 41).
Hôpital
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (tél. 03 82 44 70 00).

clinique du Mont-Saint-Martin (tél. 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation familiale (tél. 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du Sida (tél. 03 82 44 72 61), permanence de l'Irca (information Rencontre CAncer), tél. 03 82 44 77 13.

ANIMATIONS mont-st-martin

Rompre l'isolement avec la fête des voisins



Le conteur congolais Bertrand N'Zoutani et les conteurs tziganes Arlette et Peppo ont animé la fête des voisins au quartier du Plateau. Photo RL

Les quartiers du Plateau et de Piedmont ont célébré la fête des voisins autour d'un apéro, d'un buffet, d'un barbecue et de plats préparés par les participants.

Les conteurs participants au Festival du conte en chaises longues se sont invités dans les deux quartiers et ont animé les soirées jusque tard dans la nuit, sous chapiteau à Piedmont et au centre de loisirs Bienaimé au Plateau.

Le principe de la fête des voisins est simple, il est basé sur le partage : chacun apporte sa bonne humeur et quelque chose à boire ou à manger, pour un moment de convivialité. Dans une société où se développe le repli sur soi, il est de plus en plus essentiel d'affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble et de rompre l'isolement. Cette fête, devenue annuelle depuis quelques années, a permis à des centaines de personnes de se retrouver en toute convivialité.

Le temps maussade n'a pas altéré la bonne humeur. Le but recherché de cette soirée a été atteint dans ces deux quartiers de la commune. La fête des voisins a permis aux participants de créer un sentiment d'appartenance à leur lieu de vie. Un concept simple qui devrait être appliqué au quotidien dans une société où les gens sont de plus en plus solitaires alors qu'ironiquement ils ont de plus en plus de moyens de communication.

La fête gauloise anime le quartier de Piedmont



Seuls les cochons n'ont pas eu froid à la fête gauloise de Piedmont. Photo RL

Le temps maussade et la froidure ont quelque peu empêché le public d'envahir les rues du quartier village de Piedmont pour sa fête gauloise. Et pourtant, les bénévoles du comité des fêtes La Piedmontaise avaient mis les petits plats dans les grands pour leur foire à la brocante, artisanat, exposition de machines agricoles et véhicules anciens. Très tôt le matin, les adhérents de l'association du président Philippe Patelli étaient déjà à pied d'œuvre pour accueillir les brocanteurs et les tracteurs participant à l'exposition.

Toute la journée, le public courageux a parcouru les rues de ce petit village gaulois à la recherche d'objets anciens ou d'un disque microsillon leur rappelant une chanson de leur jeunesse, ou de fleurs à replanter quand le soleil et la chaleur seront revenus. Les agriculteurs, venus de tout le Pays Haut, du Luxembourg et de la Belgique ont exposé de vieux tracteurs encore en état de marche, mais perdant un peu d'huile. Les bénévoles du comité des fêtes officiaient

aux différentes buvettes et stands de restauration rapide. Durant le déjeuner de midi, des groupes de country ont dansé sur le podium pour un spectacle digne du Far West américain.

C'est Michel Richard, le président de la Fnaca locale, qui s'est transformé en DJ durant tout l'après-midi sur le podium. Le repas du soir a regroupé moins de convives que l'an dernier autour des fameux cochons grillés à la broche comme dans le village gaulois d'Astérix. On ne saura jamais si Obélix avait son traditionnel appétit, mais on sait que le barde Assurance-tourisme n'était pas enchaîné au tilleul plus que centenaire de l'entrée du village, puisque ce symbole de Piedmont a été coupé récemment pour des besoins de sécurité.

Toujours est-il que les bénévoles du comité des fêtes La Piedmontaise étaient fatigués mais quand même satisfaits de leur traditionnelle fête gauloise qui a mis beaucoup d'animation dans ce quartier si d'habitude très paisible de la commune.

RLSERVICES

Correspondants
Cosnes-et-Romain, Chénierres, Gorcy, Ville-Houdémont : Annette Coupette (tél. 03 82 26 81 32).
Rehon : Gérard Marocchi (tél. 03 82 26 87 92).
Mont-Saint-Martin : Philippe Piacentini (tél. 06 18 70 25 16).
Cutry : Philippe Charon (tél. 06 42 69 07 14).
Lexy : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).

CULTURE

Victor, le Vénézuélien conteur et globe-trotteur

Victor Cova Corréa est un aventurier dans l'âme : parti du Venezuela pour la France à 21 ans, par curiosité puis par amour, il a ensuite voyagé partout dans le monde. Sans jamais oublier les histoires du grand-père de Caracas.

Il s'en souvient comme si c'était hier. De cette époque lointaine de l'enfance, où il arpentaient les rues et les quartiers populaires de Caracas avec son grand-père. « Il connaissait tout le monde, tous les mendiants, tous les déshérités de la ville. Et il me racontait toujours des tonnes d'anecdotes, des histoires abracadabrantesques. » La passion pour le conte de Victor Cova Corréa est certainement née à ce moment-là, au cœur des faubourgs de la capitale vénézuélienne.

Petits boulots et débrouille

La suite de sa vie n'a été faite que d'audace, de mouvement, de voyages. « avec une bonne étoile au-dessus de la tête ». Alors qu'il fréquente l'université de Mérida, fait du théâtre, étudie les lettres et l'histoire de l'art, Victor a des envies d'ailleurs. À 21 ans, sans un sou, il décolle pour la France. « Je découvre une ville merveilleuse, les monuments, et puis le Louvre que j'avais appris à connaître dans les livres, se retrouve là, en vrai, devant mes yeux ». Voilà pour l'émerveillement. Pour le reste, Victor enchaîne les petits boulots mais fait des rencontres qui l'aident. À la fin de son séjour de 90 jours, il doit rentrer au Venezuela. Sauf qu'en France, il a rencontré une étudiante grec-



Victor s'inspire des histoires de son grand-père, de ses rencontres mais aussi de la littérature de Garcia Marquez. Il n'hésite pas, aussi, à s'accompagner d'un cuatros, ancêtre de la guitare. Photo Samuel MOREAU.

que dont il est très amoureux. Il quitte tout et repart pour la France. L'idylle ne dure pas, qu'à cela ne tienne : Victor prend le train direction Marseille. Il trouve un job de garçon au pair dans un premier temps, puis s'inscrit à la fac. Il multiplie les rencontres, est curieux de tout et des autres. Et puis en 2002, l'envie de raconter ressurgit. « Je me suis inscrit à une joute de

contes. Je pensais qu'il y aurait dix pelés. On était 80. » Le jeune vénézuélien se qualifie jusqu'en finale. Le début d'une reconnaissance. Après, les choses se sont très vite enchaînées : « J'ai reçu un coup de téléphone de quelqu'un qui me proposait de me payer pour raconter des histoires. Je n'en revenais pas. Et puis le bouche-à-oreille a fonctionné, le réseau s'est vite élargi et conteur

est devenu mon métier ». Le succès est au rendez-vous : « Il n'y a pas 10 000 Sud-Américains qui racontent des histoires en français ici. J'ai donc pu acquérir une certaine notoriété ».

« Des mythes urbains et populaires »
 Profitant de cette nouvelle porte vers l'aventure, Victor voyage partout à travers le

monde francophone : Égypte, Liban, Québec, Belgique, Suisse, Burkina Faso. Il se nourrit et s'inspire de ses rencontres pour élargir son répertoire. Mais n'oublie jamais ses racines : « Les histoires les plus anciennes viennent du vieux, qui me parlait pendant des heures dans les rues de Caracas. Des histoires d'Indiens, d'éléphants, des petites farces. » Victor puise également dans la littérature pour élargir son répertoire : « Chez Garcia Marquez notamment, qui développe pas mal de mythes urbains et populaires. C'est facile ensuite de s'imprégner de ces textes et de se les approprier ». Depuis trois ans, il s'est mis aussi à raconter ses propres histoires, celles qu'il couche sur le papier.

Jamais rassasié d'expériences nouvelles, Victor s'accompagne désormais d'un cuatros, « l'ancêtre de la guitare. Une sorte d'Ukulélé qui n'est pas un Ukulélé ». Et développe des tas de projets autour de la musique et même du cinéma. « J'ai déjà réalisé deux courts-métrages », précise-t-il. Quelle que soit la forme, Victor Cova Corréa raconte des histoires comme il respire. Il ne peut pas s'en passer.

François Pradayrol.

Aujourd'hui à 15h à la médiathèque de Mont-Saint-Martin (4-7 ans).

A découvrir

Mercredi 5 juin : 10 h 30
 Tout le long du chemin, Armelle et Pepo, médiathèque de la CCAL (à partir de 5 ans), 15h Canaima, Victor Cova Corréa, médiathèque Mont-Saint-Martin (4-7 ans).

Samedi 8 juin : 20h30
 balade contée, Cindy Snesens et Régine Galle, parc J.-J. Labbé Gorcy.

Dimanche 9 juin : 17h
 voyage autour du monde en 80 voix, Khalid K, église romane de Mont-Saint-Martin. Pot de clôture du festival.

GORCY

Pétanque

La bibliothèque en partenariat avec le club local organise le 8 juin à 14 h un concours de pétanque en hommage à Roger Deroualle. Nombre limité à 16 adultes et 16 enfants. Inscriptions à la bibliothèque. Tous les enfants seront récompensés ainsi que le premier adulte. Les prix seront remis à partir de 17 h 30. Un goûter et un verre de l'amitié clôtureront les concours.

LEXY

Messes

Voici les messes qui seront célébrées à la paroisse de la Divine Providence : dimanche 9 juin, à 10h à Lexy (commun) ; dimanche 16 juin, à 10h à Chénierres ; dimanche 23 juin, à 10h à Rehon ; dimanche 30 juin, à 10h à Lexy.

REHON

Tout sur le papier

Stéphanie Gramczewski et les élèves des classes grande section et cours préparatoires de l'école de Rehon centre ont reçu José Proenca, employé à Burgo Ardennes Virton en Belgique.

Bien connu dans la commune en qualité de président du Judo-club local, José est venu présenter les différentes étapes de la fabrication du papier, spécialité de son employeur. Les enfants ont pu observer, à travers quelques clichés, les matériaux utilisés, le parc à bois et son processus de décomposition avant la fabrication de la pâte nécessaire à l'élaboration du papier. De grandes machines finalisent et conditionnent le papier en rouleaux. De manière ludique, les enfants ont pu ainsi fabriquer

leur propre feuille de papier. Celle-ci leur servira à écrire un poème qui sera prochainement composé communément.

Cette démarche s'inscrit dans le projet de classe, sur le thème du papier, sa fabrication, son utilisation, son archivage et son recyclage. Les élèves ont également pu découvrir sa manipulation avec les livres pop-up, les différents types de papier, les marionnettes en papier mâché, le papier machine, le papier crépon, le papier carton.

Contrairement à ce que raconte la splendide chanson de Serge Gainsbourg, ne laissez pas brûler les petits papiers, car tout cela fera l'objet d'une exposition visible en fin d'année scolaire.



José Proenca s'est fait un immense plaisir d'expliquer le processus de fabrication du papier. Photo RL

COSNES-ET-ROMAIN

Salle des sports : consensus trouvé

La deuxième partie du dernier conseil municipal de Cosnes-et-Romain a permis de faire un point sur le marché de la construction de la salle de sports.

Le maire Cédric Aceti rappelle qu'après négociation avec l'entreprise Soludec, titulaire du marché de la construction de la salle des sports, un consensus a été trouvé pour fixer le montant final du marché à 3 225 000 € HT soit 3 827 100 € TTC.

Le premier magistrat précise qu'à ce jour, il n'est pas possible de déterminer si le marché sera soldé par avenants ou par décompte final. Il propose donc qu'on l'autorise à signer tous documents permettant de solder le marché.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 2 voix contre, précise que le montant définitif du marché de la construction de la salle des sports est de 3 225 000 € HT et autorise le maire à signer les documents permettant de solder le marché.

Pour formaliser l'accord trouvé avec l'entreprise Soludec sur le montant final du marché de la construction de la salle multisports, il est nécessaire de recourir aux services d'un avocat qui pourrait les aider dans la rédaction du protocole d'accord. Les frais d'honoraires sont estimés à 600 € pour cette opération.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre, autorise le maire à recourir aux services d'un avocat pour la



Un consensus a enfin été trouvé pour fixer le montant final du marché de construction de la salle des sports. Photo RL

rédaction de ce protocole d'accord.

Fracture numérique

Dans le cadre de la réduction de la fracture numérique, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à lancer le marché et à consulter les entreprises dans le cadre de la mise en place du haut débit sur la commune. Il s'agit de travaux de mise en place d'un nœud de raccorde-

ment d'abonnés montée en débit.

Cette consultation a pour objectif de choisir une société pour conduire l'ensemble des opérations nécessaires à la mise en œuvre d'une infrastructure passive, liaisons optiques et armoire, qui sera mise à disposition des opérateurs de télécommunications souhaitant installer des équipements actifs dsiam et fournir des services adsl.

Randonnées

Le conseil, à l'unanimité, adopte le plan départemental de promenade et autorise le maire à signer cette convention. Il s'agit dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) de permettre l'ouverture à la circulation du public à l'intérieur des propriétés privées, sur les sentiers inscrits au plan. Le conseil général 54 s'engage à pren-

dre en charge l'entretien des sentiers et à en assurer le balisage. Cette convention est valable pour une durée de trois ans.

Réfection de la rue de Picardie

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection des 300 derniers mètres de la rue de Picardie et de créer des places de stationnement, le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à lancer ces travaux pour un montant maximum de 25 000 € pour la réfection de voirie et de 9 000 € pour la réalisation de stationnements.

Le conseil désigne Alain Vicci en tant que membre de la commission des travaux.

Un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2013 de la convention d'action sociale familiale "aides aux temps libres sur fonds propres" sera sig. née pour prolonger la durée de cette convention d'un an (jusqu'au 31 décembre 2013) au lieu de trois ans. Ceci dans l'attente du renouvellement de la convention d'objectifs et de gestion qui lie la Caisse nationale d'allocation familiales à l'État.

Sur proposition de Mme Audu, le conseil, à l'unanimité, décide de dénommer la rue du nouveau lotissement de Vaux qui se trouve à proximité du chemin du Clair-Chêne, rue du Clair-Chêne.

Concours de belote

Le club de pétanque de la Boule d'Argent organise un concours de belote le samedi 15 juin à la salle de la Jeunesse à Rehon.

Nombreux lots à gagner, plusieurs bons d'achats, filets garnis, bonnes bouteilles, etc. Ouverture des portes à 14 h, début du concours à 14 h 30. Sur place, buvette et petite restauration.

Soirée loto

Le club de pétanque de la Boule d'Argent organise son loto annuel le samedi 15 juin à la salle de la Jeunesse à Rehon. Nombreux bons d'achats à gagner. Ouverture des portes à 19 h, début des jeux à 20 h 30. Sur place, buvette et petite restauration.

le chiffre

3

La commune de Cosnes-et-Romain gardera le même nombre de sièges au conseil communal, soit 3.

Subventions

Une subvention exceptionnelle de 200 € sera accordée à l'ASCVR (association sportive Cosnes Vaux Romain) pour la participation à un tournoi de football international. Par 14 voix pour et 1 abstention, le conseil a voté les subventions suivantes aux associations pour l'année 2013 : association des retraités et personnes âgées 5 800 €, FEP de Cosnes-et-Romain 2 400 €, FEP de Vaux-Warnimont (+ remboursement impôts fonciers) 3 300 €, comité des fêtes 1 760 €, association communale de chasse 310 €, association sportive de Cosnes Vaux Romain 6 150 €, amicale des donateurs de sang 50 €, fédération des déportés 50 €, sclérose en plaque 50 €, Fnaca de Lexy 80 €, le Souvenir français 150 €, club Phar 50 €, Croix rouge 50 €, association des donateurs de voix 50 €, association j'aime le cinéma 50 €, médailles jeunesse et Sports 50 €, association Planète animée 300 €, coopérative scolaire Cosnes (53 € X 6 classes) 318 €, coopérative scolaire Romain (53 € X 3 classes) 159 €.